

1 – ACCEPTATION DES PRESENTES CONDITIONS - Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les ventes. Toute commande implique de la part du client l'acceptation sans réserve de ces conditions.

2 – COMMANDE - Toute commande passée, soit directement, soit par l'intermédiaire de nos représentants, ne peut nous engager qu'après acceptation par notre société. Celle-ci se réserve le droit de modifier les caractéristiques et équipements des produits figurant sur ses tarifs et imprimés et de cesser l'importation, l'assemblage, la fabrication et la vente d'un modèle sans préavis ni obligation de sa part.

3 – DELAIS DE LIVRAISON – Nos délais sont donnés à titre indicatif mais une commande non livrée à date peut être reportée ou modifiée. Les commandes de produit développé à la demande, de prototype et de prestation de service ne peuvent pas être annulées en cas de retard.

4 – LIVRAISON – Les frais de transport sont compris dans les prix négociés pour une commande d'un montant minimum de 10 000 € HT. Pour toute commande inférieure à 10 000 € HT, des frais de port seront facturés suivant le devis accepté par le client en fonction du lieu de livraison de la commande.

SMOLT & CO supporte les risques liés au transport jusqu'à la livraison. Le destinataire doit vérifier les marchandises lors de leur réception et signifier, si besoin est, des réserves écrites précises et détaillées sur le bulletin de livraison du transporteur en présence de celui-ci ou adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à SMOLT & CO dans les 48 heures. La marchandise acceptée sans réserve par le destinataire au moment de la livraison et/ou à défaut de courrier recommandé, est réputée arrivée en bon état et dans son intégralité.

5 – PRIX – En cas de modification à la hausse du prix de vente entre la date de la commande et la date de livraison, le revendeur pourra renoncer à sa commande. Les prix de rachats proposés sont une estimation à la suite d'un diagnostic visuel des produits ou un test d'échantillons. Seul les essais et tests complets de l'intégralité des produits pourront valider le prix de rachat final. Le client pourra demander le retour des produits, à ses frais par acceptation de devis, si les résultats ne permettent pas le rachat estimé.

6 – CONDITIONS PAIEMENT – Nos factures sont payables au comptant à la date de facture des marchandises et des services. Par virement interbancaire ou par carte bancaire. De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par nous, le défaut de paiement de nos marchandises à l'échéance fixée entraînera l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues, quel que soit le mode de règlement prévu (par traite acceptée ou autres) et la suspension de toutes les livraisons. Tout retard de paiement donnera lieu à des pénalités dont le montant sera au moins équivalent à celui qui résulterait de l'application d'un taux égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur.

7 – GARANTIE – La société SMOLT & CO offre une garantie commençant à courir à compter de la date de facturation du produit au revendeur de :

- 1 an pièces et main d'œuvre pour tout produit neuf au catalogue
 - 1 an pièces et main d'œuvre avec un taux de SOH minimum de 80% pour tout reconditionnement à neuf de batterie
 - 6 mois pièces et main d'œuvre sans taux de SOH garanti pour tout reconditionnement et réparation de batterie
 - 3, 6 ou 12 mois pièces et main d'œuvre avec un taux de SOH garanti à la livraison pour toute batterie d'occasion ou de seconde vie.
- Ces conditions de garantie sur les batteries d'occasion ou de seconde vie seront indiquées sur la facture.

Les services de diagnostic, de réparation ou d'entretien, les consommables, accessoires ou éléments soumis à l'usure normale ne sont pas pris en charge dans le cadre de la garantie. Le produit réputé défectueux doit être retourné au service après-vente, complet dans son emballage d'origine avec tous les accessoires accompagnés de la facture ou du ticket de caisse précisant le nom du revendeur, la référence et la date d'achat du produit. Si la panne est avérée, le produit est réparé, ou échangé ou fait l'objet d'un avoir. En revanche il est retourné en l'état si la panne n'est pas constatée. La garantie s'applique à condition que le produit ait été utilisé conformément à son usage habituel et entretenu comme préconisé dans la notice. La garantie ne couvre pas les produits cassés, ayant subi un choc, etc., les produits ayant été démontés, ouverts, modifiés ou réparés par toute personne ou prestataire non agréé, toute détérioration ou défaut résultant d'une mauvaise utilisation du produit (utilisation non conforme à l'usage auquel le produit est destiné), du blocage du produit dû à l'oubli du mot de passe, d'une mauvaise manipulation ou d'un mauvais traitement du produit (chute, choc, etc.), les dommages causés par un événement de force majeure, sinistre (incendie, inondation, etc.), foudre, etc. Les produits développés et fabriqués sur demande bénéficieront d'une garantie négociée à la commande. Sans validation de la procédure à la commande, ils n'auront aucune conformité certifiée, ils sont considérés comme des prototypes. Notre responsabilité pour les prototypes sur d'éventuels dommages ne peut donc être engagée.

8 - PANNE AU DEBALLAGE est considérée comme « panne au déballage » tout produit en panne 8 jours maximum après la date de livraison au revendeur, entendu qu'étant en panne le produit retourné n'ait pas été utilisé. Les produits sont testés, et font l'objet d'un avoir si la panne est avérée. En revanche ils seront retournés en l'état si la panne n'est pas constatée.

9 - RETOUR DES PRODUITS DEFECTUEUX

Tout produit devant être retourné au SAV devra faire l'objet d'une demande d'accord de retour. Faire parvenir le (les) produit(s) réputé défectueux à l'adresse ; SMOLT & CO ; 3 impasse du Mazurié - 31140 Aucamville – France. Tout acheminement de produit en retour est à la charge du revendeur. Le retour des produits traités en SAV dans le magasin est à nos frais. Le bon de retour validé, le numéro d'accord de retour et la facture, ou le ticket de caisse consommateur sont impératifs et doivent accompagner l'appareil pour l'application de la garantie.

10 – RESERVE DE PROPRIETE – (loi n° 80-335 du 12 mars 1980) – Les marchandises livrées restent notre propriété jusqu'à complet règlement de leur valeur. Le redressement judiciaire ou la liquidation judiciaire de l'acheteur ne pourra modifier la présente clause. Toutefois, le transfert des risques intervient dès la livraison des marchandises, étant précisé que nos ventes sont faites " départ nos locaux " et qu'en cas de transport, la livraison s'effectue par la seule remise au transporteur pour chargement et transport.

11 – ATTRIBUTION DE COMPETENCE - En cas de contestation ou litige ne pouvant trouver de solution amiable, le Tribunal de Commerce de Toulouse sera seul compétent.

CIURANA MOBILITE

3 impasse du Mazurié - 31140 Aucamville - RCS 817 709 538

Tel : 05 64 72 08 75 – Mail : support@smolt-france.com

SMOLT & CO ⚡